



TRANSFÉRER VOS ORDONNANCES*

C'est simple !

Faites la demande à
notre pharmacien et il se
chargera de tout pour
vous.

On est là pour vous !

* Certaines conditions s'appliquent.

Pharmaciens-propriétaires affiliés à **Proxim**
Proximéd

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls
responsables des services pharmaceutiques rendus.